

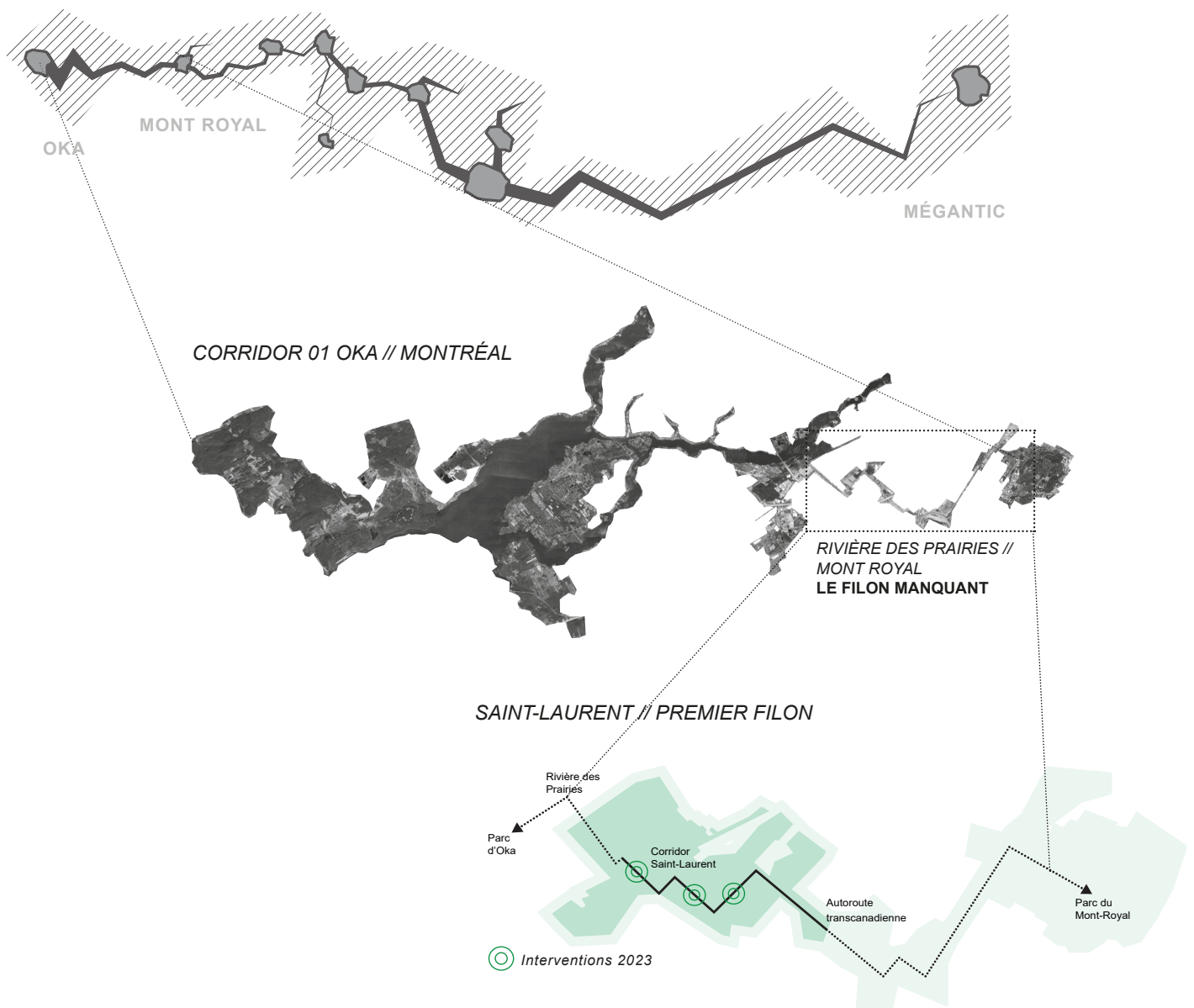
# SAINT LAURENT LE FILON

## INTRUSION MONTÉRÉGIENNE AU CŒUR DU TERRITOIRE URBANISÉ

Le Filon poursuit une ambition plus vaste que sa propre échelle spatiale, soit celle de devenir un maillon structurant d'un **corridor de biodiversité à grand déploiement reliant le parc d'Oka au mont Royal, et éventuellement, l'ensemble des collines montréalaises**. Ces formations géologiques constituent les principaux éléments de relief de la plaine du Saint-Laurent, en plus d'être de hauts lieux identitaires et d'importants noyaux de biodiversité.

En observant le premier segment montréalais, situé entre le parc d'Oka et le mont Royal, on remarque une grande fragmentation des habitats au sud de la rivière des Prairies. Le corridor de biodiversité de Saint-Laurent devient l'opportunité de renforcer une première section de ce lien manquant, **d'introduire un filon de vie à travers la ville**.

### LES MONTÉRÉGIENNES



## LE FILON DE VIE

S'inspirant des formations montérégiennes, l'identité formelle du corridor s'appuie sur une série d'intrusions rocheuses modifiant la topographie du sol et engendrant la création de monticules et de dépressions. Elles se métamorphosent à travers l'espace et deviennent un élément de repère continu qui structure, organise et définit chaque section du corridor. **Réinterprétées et réappropriées, ces intrusions rocheuses sont visibles à plusieurs échelles**, que ce soit celle du petit animal, du piéton, de l'automobiliste, et même d'un avion.

Du renouveau créé par l'intrusion rocheuse émergent les quatre couches vitales constituant le filon:



**La végétation**, plantation d'espèces indigènes nécessaires à la restauration d'habitats fauniques et participant à la qualité de vie et au confort des citoyens;



**L'eau**, réintroduite à plusieurs échelles, notamment par le prolongement du ruisseau Brook ou par la création de milieux humides et de zones de rétention d'eau;



**Les habitats fauniques**, intrinsèquement liés à la présence de végétation et de milieux humides, mais aussi à la réintroduction d'abris, de dortoirs, de nichoirs, de passages et de stations d'alimentation adaptés aux besoins de chaque espèce ciblée par le programme;



**L'expérience humaine**, améliorée par un contact renouvelé avec la nature, la consolidation de lieux identitaires et la création de nouveaux parcours actifs.

## UNE CONNECTIVITÉ FONCTIONNELLE AVANT TOUT

Les interventions mises de l'avant pour alimenter le filon visent **une connectivité écologique fonctionnelle et non seulement structurelle**. Elles permettent un déplacement de la faune en tenant compte de la distance maximale de déplacement des catégories d'espèces ciblées (de friches, de milieux humides, forestières et généralistes), de leurs besoins en habitat et des obstacles qui fragmentent le territoire.

Définie à partir des résultats du portrait de la connectivité écologique du territoire, la zone générale d'intervention identifiée vise à créer une redondance de tracés et d'habitats, de façon à favoriser la fonctionnalité, la stabilité et la résilience du corridor à long terme. Les interventions proposées préservent les atouts et comblent les lacunes de chaque secteur, en maintenant et en améliorant les habitats présents ou en restaurant les milieux fragmentés.



## HORIZON 2023

À court terme, le filon se déploie à travers une série d'interventions ciblées sur l'ensemble du corridor, à l'exception du ruisseau Brook. Afin de préciser la nature des aménagements proposés et mieux qualifier la relation entre la faune, la végétation et l'humain à travers le corridor, quatre typologies d'espaces sont définies :

**Le sanctuaire**, milieu constitué où une distance est préservée entre les humains et les habitats fauniques pour protéger la fragilité des écosystèmes. Ainsi, l'intrusion rocheuse agit à titre de frontière et l'activité humaine en est une de contemplation des prés fleuris et petits boisés;

**Le passage**, milieu de connectivité où la faune et l'homme se côtoient sans pour autant interférer dans leur capacité de déplacement. L'intrusion s'exprime par l'aménagement de passages fauniques sous les routes et de parcours multifonctionnels;

**Le jardin**, milieu d'appropriation citoyenne où l'interaction entre l'humain et les autres espèces est forte. L'intrusion rocheuse supporte ici la création de jardins d'interprétation, de potagers, de modules de jeux et d'espaces de détente, notamment autour de la maison Robert-Bélanger et du jardin mellifère Cavendish;

**Le refuge**, fragment de milieu naturel dispersé dans l'espace urbain pour renforcer la connectivité des zones de forte résistance au mouvement, selon le principe du pas japonais. L'intrusion devient mobilier urbain et intègre des stations de repos et d'alimentation pour les petits animaux.

Ultimement, le filon de biodiversité établira un précédent sur le territoire montréalais en termes d'aménagement sensible aux enjeux de biodiversité. En posant ce geste fort et symbolique, l'arrondissement Saint-Laurent initie la percolation de l'idée du filon dans le tissu urbain, inspirant la réalisation d'autres projets de corridors verts, et en particulier celui qui permettrait de relier l'ensemble des Montérégiennes.

